

Le Burkina Faso face à la pandémie du COVID-19

**Dans un contexte de crises
multiples**

**Faire face à la pandémie du COVID-19
dans un contexte de crises multiples**

Note n°-03-21-2020 du 21 mars 2020

Institut

FREE Afrik

Economics for Freedom

L'économie au service de la liberté

**Note de veille et de prospective
stratégiques sur la pandémie du COVID-
19 dans un contexte de crises multiples
au Burkina Faso**

Contacts :

contact@free-afrik.org

freeafrik.secretariat@gmail.com

free.afrik@gmail.com

Tél. : +226 66 99 40 15

+226 25 37 64 86

Veille et prospective stratégiques de l'Institut FREE Afrik

Face à l'urgence de la pandémie du coronavirus, l'Institut FREE Afrik a suspendu ses activités et mis en place un programme de veille et de prospective stratégiques qui s'appuie sur des chercheurs et experts de son réseau national et international.

L'Institut FREE Afrik remercie tous ceux qui ont apporté leur concours à la réalisation de la présente note.

Faire face au COVID-19 dans un contexte de crises multiples

Le Burkina Faso affronte la pandémie du coronavirus dans des conditions singulièrement difficiles. Le pays fait face en effet à une superposition de crises, toutes de gravité exceptionnelle, et qui ont fragilisé ses liens fondamentaux :

- le défi terroriste ;
- les exactions et massacres de masse de populations civiles ;
- la crise humanitaire qui touche plus de deux millions de personnes dont plus de 700 000 déplacés ;
- et les nombreux conflits sociaux dans les administrations publiques.

Plus qu'ailleurs, l'efficacité de l'action publique et des réponses collectives comportent des enjeux de survie de l'État et de la Nation.

Des mesures qui vont dans la bonne direction, d'autres actions tout aussi urgentes

Dans son discours à la Nation prononcé le 20 mars 2020, le chef de l'État Roch Kaboré, a annoncé des d'importantes mesures contre la pandémie du COVID-19. Elles étaient très attendues. Elles doivent toutefois être renforcées à plusieurs niveaux et ouvrir la voie à une série d'autres actions tout aussi urgentes. Les points ci-après constituent des paramètres critiques à considérer.

1. La mesure d'interdiction des regroupements annoncée par le Président du Faso va évidemment dans la bonne direction mais le seuil de 50 personnes est trop large¹. Ce chiffre gagnerait à être reconsidéré pragmatiquement selon les contextes (marchés, restaurants, administrations, entreprises) et assorti des mesures de précautions et d'hygiène indispensables.
2. La relégation de plusieurs décisions à *des* « autorités compétentes », non explicitement précisées, ne garantit pas la cohérence globale, la coordination ferme, la célérité et la rigueur requises.
 - Le principe de subsidiarité doit être réévalué, traduit précisément par rapport aux enjeux dans ce moment exceptionnel, et exercé avec pertinence sans que cela ne débouche sur des manquements aux responsabilités, ou sur des lourdeurs ou du dilatoire.

¹ Comparativement par exemple à la réponse de plusieurs pays qui sont dans des situations similaires (les récentes mesures des autorités togolaises -9 cas à la date du 20 mars- interdisent les regroupements de plus de 15 personnes).

- Les décisions prises doivent être en cohérence avec les capacités d'en assurer effectivement l'application, sous peine d'installer des doutes sur la volonté, la capacité et l'autorité des gouvernants.
- Face aux réponses nationales qui se démultiplient, voire se concurrencent, notre pays doit prendre sa part dans l'effort de coordination sous-régionale et régionale, et exiger des réponses hardies des organismes africains.

Une cohérence stratégique est indispensable entre les décisions prises aux différents niveaux pertinents de responsabilité : local ; national ; régional et international.

3. Des décisions de confinement de zones et de localités foyers de la pandémie doivent être examinées et mises en œuvre pendant qu'il en est encore temps. Les moyens de tests ciblés et les autres moyens requis doivent être mobilisés.
4. Une large campagne de communication donnant des informations claires, précises, complètes et pédagogiques, dans tous les médias possibles, dans les principales langues, constitue l'une des plus grandes urgences. Il s'agit de sensibiliser la population sans créer de panique. Des consignes détaillées et précises sont attendues :
 - sur les règles d'hygiène ;
 - le confinement et l'auto-confinement ;
 - à propos des restaurants et maquis ;
 - à propos des marchés et yaars ;
 - à propos des transports ;
 - à propos de l'activité des entreprises et des administrations ;
 - Pour les personnels et populations particulièrement exposés ;
 - D'une façon plus générale, sur toutes les décisions prises par les autorités publiques.
5. Au plan économique, l'urgence est d'assurer la continuité de l'approvisionnement du pays et de l'activité économique indispensable (la relance économique s'organisera plus tard, quand le moment de la reconstruction sera venu).
 - Des mesures vigoureuses doivent être prises pour assurer les circuits d'approvisionnements extérieurs et intérieurs du pays, rassurer les populations et atténuer la pression sur les prix.
 - Le contrôle des prix annoncé est loin d'être effectif et des pratiques inacceptables dans plusieurs commerces et établissements appellent des condamnations fermes et des sanctions urgentes pour stopper les dérives.

- En concertation avec le secteur privé, des mesures urgentes doivent être mises en œuvre pour assurer la continuité de l'activité avec une priorité accordée aux segments stratégiques de l'économie dans le moment actuel.
- 6.** Il est attendu des autorités qu'elles mobilisent l'ensemble des énergies et des ressources du pays pour faire face à la pandémie et à la crise sécuritaire. En conséquence, il est vivement attendu :
- le retrait immédiat de la réforme relative à l'application de l'IUTS pour renforcer la mobilisation et l'unité de la Nation face à la pandémie et aux autres crises de gravité exceptionnelle. Le conflit social ampute en effet l'État de capacités et de moyens précieux ;
 - la suspension des activités de pré-campagne électorale et de l'agitation politique qui s'impose pour réduire les risques de contamination et mettre l'ensemble des énergies au service de la mobilisation contre la pandémie et les crises qui touchent le pays ;
 - des appels précis lancés à tous les acteurs stratégiques assortis de requêtes claires et prioritaires pour que chacun contribue à la réponse nationale ;
 - des plateformes de mobilisation de l'intelligence collective, à l'instar d'initiatives citoyennes, qui élargissent et centralisent toutes les intelligences et le génie de tous pour innover et opposer, ensemble, une réponse aux défis sanitaires et sécuritaires.
- 7.** La crédibilité de l'appareil d'État exige des mesures concrètes qui rassurent sur l'engagement dans la lutte anti-terroriste et la protection des populations civiles victimes de massacres en série.
- 8.** Une attention doit être accordée aux « *fake news* », aux propagandes mensongères, para-rationnelles ou irrationnelles qui peuvent aggraver la situation du pays.
- 9.** La continuité de l'action de l'État est un impératif que nous réaffirmons. Des mesures conservatoires doivent l'assurer.
- 10.** Une veille stratégique et prospective doit être organisée de façon dynamique pour déceler les menaces et risques liés à la pandémie ou qui pourraient profiter d'elle, afin de recommander les mesures proactives requises. C'est dans cette perspective que l'Institut FREE Afrik inscrit sa mission aujourd'hui, au service de la Nation, en faisant le vœu que chacun s'engage dans cette voie d'intérêt général.

L'application stricte et rigoureuse de l'ensemble des mesures décrétées comporte un enjeu capital de crédibilité pour l'État et conditionne sa capacité à prendre et faire appliquer les décisions difficiles à venir.

En somme, le COVID-19 et l'ensemble des crises qui assaillent notre pays nous lancent un défi : celui de la solidarité nationale ; de l'intelligence collective et de la responsabilité à tous les niveaux.